

MAIRIE DE RUFFEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

● SEANCE DU LUNDI 9 DECEMBRE 2024 ●

Membres en exercice	23
Membres présents	14
Membres ayant donné pouvoir	4
Membres ayant délibéré	18
Date de la convocation	2/12/2024
Date d'affichage de la convocation	2/12/2024

PRESENTS : M. Thierry BASTIER, Mme Sylvie BEAUVAL, Mme Nina BASTIER, M. Jean-Paul FORT, M. Guy PELLADEAUD, Mme Nicole GAYOUX, Mme Catherine DEROUSSEAU, M. Éric MOULIGNIER, M. Jean-Michel ARDOUIN, Mme Catherine SENNAVOINE, Mme Aurélie SARRAZIN, Mme Catherine BOULENGER, Mme Murielle BEAL et Mme Nicole BOES

POUVOIRS : M. Jean-Pierre CHARDONNET en faveur de M. Guy PELLADEAUD, M. Franck LOPEZ en faveur de M. Thierry BASTIER, M. Bernard PICHON en faveur de Mme Murielle BEAL et M. François POHU en faveur de M. Jean-Paul FORT

ABSENTS : M. Jean-François JOBIT, M. Jean COITEUX, M. Hervé JAMBARD, Mme Marguerite D'ARGENT et M. Jean-Michel JEANNET

Mme Nina BASTIER est désignée secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BP 2024 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le BP 2024 de la Commune,

Considérant la nécessité pour la Commune de réajuster certains crédits ;

Monsieur Fort, rapporteur pour Monsieur le Maire, expose :

La présente décision modificative se présente de la manière suivante :

Fonctionnement :

Dépenses :

-compte 60622 « Carburants » + 7 000 € réajustement de crédits
-compte 60628 « Autres fournitures » + 4 000 € réajustement de l'enveloppe pour les travaux en régie sur service patrimoine,

-compte 617 « Etudes » + 20 000 € pour les 1ers acomptes de l'étude de faisabilité terrains champs de la Garenne dans l'attente de l'ouverture du budget lotissement, -compte 6184 « Formations » + 6 500 € réajustement de crédits (habilitations électriques),
-compte 6232 « Fêtes et cérémonies » + 14 000 € réajustement des crédits (Flamme Olympique, commémorations),
-compte 65818 « Autres redevances pour concessions, brevets ... » + 4 000 € réajustements de crédits licences offices 365 et antivirus,
-compte 6811 « Dotations aux amortissements » + 22 000 € réajustements des crédits suite à l'application de l'amortissement des biens au prorata temporis (M57),
-compte 7392221 « Fonds péréquation ressources communales et intercommunales » +12 050 € suite à la notification du prélèvement de la CC Val de Charente sur le FPIC.

Soit un total de dépenses nouvelles de 89 550 €.

Recettes :

-compte 6419 « Remboursements sur rémunération du personnel » +64 613 € pour le remboursement de CMO et AT
-compte 732221 « Fonds péréquation ressources communales et intercommunales » + 20 937 € suite à la notification du FPIC,
-compte 7472 « Participations Régions » +4 000 € suite au versement de la participation pour l'utilisation des équipements sportifs pour le lycée.

Soit un total de recettes nouvelles de 89 550 €.

La section de fonctionnement est donc équilibrée à hauteur de 5 582 245 €.

Investissement :

Dépenses :

-compte 2111 « Terrains nus » +149 € acquisition à l'€ symbolique terrains AW Clos Gay,
-compte 2111 « Terrains nus » Chap 041 « Opérations patrimoniales » + 4060 € estimations valeur vénale terrains AW – Ecriture d'ordre,
-compte 2112 « Terrains de voirie » + 126 € acquisition à l'€ symbolique terrain AS 503 505 Chemin Notre Dame des Vignes,
- compte 2112 « Terrains de voirie » Chap 041 « Opérations patrimoniales » + 49 € estimations valeur vénale terrains AS 503 505 – Ecriture d'ordre.

Soit un total de dépenses nouvelles de 4 384 €

Recettes :

-compte 1328 « Autres subventions » Chap 041 « Opérations patrimoniales » + 49 € écriture d'ordre,
-compte 1328 « Autres subventions » Chap 041 « Opérations patrimoniales » + 4060€ écriture d'ordre,
-chapitre 28 « Amortissements » + 22 000 € prorata temporis des amortissements 2024
-compte 1641 « Emprunts » - 21 725 € reprise de crédits pour équilibre budgétaire.

Soit un total de recettes nouvelles de 4 384 €.

La section d'investissement est donc équilibrée à hauteur de 3 415 675 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**DECIDE A LA MAJORITE
(3 CONTRES)**

ARTICLE 1 : Modifie ainsi qu'il suit les crédits inscrits au BP 2024 de la Commune :

Chap/Compte	Fct	Libellé compte	Dépenses	Recettes
60622	845	Fournitures non stockées - Carburants	7 000	
60628	020	Fournitures non stockées - Autres fournitures non stockées	4 000	
617	020	Etudes et recherches	20 000	
6184	510	Versements à des organismes de formation	6 500	
6232	023	Fêtes et cérémonies	14 000	
65818	020	Autres redevances pour concessions, brevets, licences...	4 000	
042-6811	01	Dot. aux amort. immobilisations incorporelles et corporelles	22 000	
7392221	01	Fonds de péréquation ressources communales et intercom.	12 050	
6419	020	Remboursements sur rémunérations du personnel		22 613
6419	020	Remboursements sur rémunérations du personnel		26 000
6419	424	Remboursements sur rémunérations du personnel		16 000
732221	01	Fonds de péréquation des ressources com. et intercom.		20 937
7472	321	Participations régions		4 000
TOTAL DM FONCTIONNEMENT			89 550	89 550
2111	01	Terrains nus	149	
041-2111	01	Terrains nus	4 060	
2112	01	Terrains de voirie	126	
041-2112	01	Terrains de voirie	49	
041-1328	01	Autres subventions d'investissement		49
041-1328	01	Autres subventions d'investissement		4 060
1641	01	Emprunts en euros		-21 725
040-28041512	01	Amort. subvention GFP de rattach. - Bâtiments et installations		2 750
040-2804422	01	Amort. subv. nat. pers. droit privé - Bâtiments et installations		70
040-2805	01	Amort. concessions et droits similaires, brevets, licences		5 640
040-281568	01	Amort. autre matériel et outillage incendie et défense civile		900
040-281828	01	Amort. autres matériels de transport		2 750
040-281838	01	Amort. autre matériel informatique		7 200
040-28188	01	Amort. autres		2 690
TOTAL DM INVESTISSEMENT			4 384	4 384
TOTAL BP FONCTIONNEMENT APRES DM 2			5 582 245	5 582 245
TOTAL BP INVESTISSEMENT APRES DM 2			3 415 675	3 415 675

ARTICLE 2 : La présente délibération sera publiée sur le site Internet de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et au Comptable Public.

Publiée le **17 DEC. 2024**

Pour copie conforme
Le Maire,

Thierry BASTIER

